

Paris, le 7 octobre 2015

Communiqué de presse de l'IAB France suite à la décision de la Cour de Justice de l'Union européenne C-362/14 Maximilian Schrems vs Data Protection Commissioner

L'IAB France prend acte de la décision de la Cour de Justice de l'Union européenne invalidant le cadre actuel de Safe Harbor¹.

Cette décision a pour effet immédiat de perturber les échanges entre les deux continents et remet en cause les fondements actuels de l'économie de la donnée.

L'IAB France milite dans cette situation pour l'instauration dès que possible d'une solution permettant aux acteurs du digital de pouvoir retrouver pleinement leur potentiel de croissance tout en garantissant le meilleur niveau de sécurité des données personnelles des utilisateurs ainsi que le respect de la vie privée.

L'IAB France qui a précédemment contribué à l'élaboration d'une position transatlantique souhaite jouer pleinement son rôle pour faciliter l'émergence d'une solution pérenne pour les différents acteurs de l'économie digitale.

À propos de l'IAB France

L'IAB France (Interactive Advertising Bureau) est une association créée en 1998 dont la mission est triple: structurer le marché de la communication digitale, favoriser son usage et optimiser son efficacité.

Elle compte à ce jour 140 sociétés membres, représentant l'ensemble des acteurs de la chaîne de la communication interactive (éditeurs, régies, agences, annonceurs, instituts d'études, fournisseurs de technologies, etc.). À travers ses publications, ses études et les événements qu'elle organise, l'association se met au service des annonceurs et de leurs agences conseil pour les aider à intégrer les médias numériques efficacement dans leur stratégie de marketing globale, et entend proposer des standards, des exemples de pratiques professionnelles aux nouveaux acteurs intégrant le marché du digital. L'IAB est par ailleurs un réseau d'experts au service des autres organisations professionnelles, des institutions et des médias qui s'interrogent sur l'impact du développement de cette nouvelle donne économique.

L'IAB France est une entité indépendante, faisant partie du réseau mondial d'affiliés de l'Interactive Advertising Bureau. Le Président de l'IAB France est David Lacombed, Directeur délégué à la stratégie des contenus, Orange.

Contact

Clémentine Riveron

Responsable communication & RP

clementine@iabfrance.com

01 48 78 14 32 _____

¹ Principes qui permettent à une entreprise américaine de certifier qu'elle respecte la législation de l'Espace économique européen (EEE) afin d'obtenir l'autorisation de transférer des données personnelles de l'EEE vers les États-Unis.